

Fiche de données de sécurité

1907/2006/CE(REACH)

1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

1.1 IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom Commercial: **GUARCOGRAF GR; GUARCOGRAF R; GUARCOGRAF XR; GUARCOGRAF S**

1.2 UTILISATIONS IDENTIFIEES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE

Feuille à joint en graphite.

1.3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Euroguarco S.p.A
Via Terralba 9
19021 Arcola (SP) – Italie
Tel : +39 0187 562611

1.4 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DISTRIBUTEUR DE LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PORTERET BEAULIEU INDUSTRIE
4, chemin du Fourneau – B.P. 11
21310 BEZOUOTTE – France
Tel : +33 3 80 10 08 08
Fax : +33 3 80 36 56 87
<http://www.pbi-company.com> info@pbi.fr

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE

Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon le règlement européen EC 1272/2008 (CLP).

2.2 ELEMENTS D'ETIQUETAGE

NC

3 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1 SUBSTANCES

NC

3.2 MELANGES

Éléments	No - CAS	No - EINECS	Classification selon règlement européen N°1272/2008 (CLP)
Graphite (>98%)	7782-42-5	-	-
Autre (<2%)	-	-	
Acier Inox (Si Insert)			

4 PREMIERS SECOURS

4.1 DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation : Sortir à l'air frais, en cas de doute ou bien si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Enlever les vêtements souillés et laver la peau à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux : Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Contacter un médecin en cas d'irritation.

En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir, consulter un médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 MOYENS D'EXTINCTION

CO2, mousse, poudre chimique ou eau pulvérisée

5.2 DANGERS PARTICULIERS RESULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE

NC

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 PRECAUTION INDIVIDUELLES, EQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCEDURES D'URGENCE

Aucunes mesures particulières.

6.2 PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas jeter le produit dans les égouts, dans la nature ou dans les cours d'eau.

6.3 METHODES ET MATERIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Utiliser les outils appropriés pour mettre le matériel déversé dans un contenant destiné au recyclage. Terminer le nettoyage à l'eau sur la surface contaminée et éliminer les déchets conformément aux réglementations locales en vigueur.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 CONDITIONS D'UN STOCKAGE SUR, Y COMPRIS D'EVENTUELLES INCOMPATIBILITES

Stocker le matériel au sec, dans un endroit frais.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôle de l'exposition : NC

Equipement de protection individuelle : Aucune protection particulière n'est requise.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 INFORMATIONS SUR LES PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

Etat Physique : Solide

Couleur : gris-noir

Odeur : sans odeur

Point de fusion : 3850°C

Point d'ébullition : 4250°C

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Le produit ne présente pas de risque d'explosion.

10 STABILITE ET REACTIVITE

10.1 STABILITE CHIMIQUE

Le produit est stable dans des conditions de pression et températures normales.

Lors de la décomposition du produit, il y a formation d'oxydes de carbone, de chlorure et de sulfures.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effet chronique : Peut provoquer des dommages sur les poumons et les muqueuses.

Toxicité : NA

LD50 : NA

LC 50 : NA

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Nocif en cas d'ingestion par les animaux et la vie aquatique. Son poids moléculaire élevé rend sa décomposition difficile, Il restera dans le sol et coulera dans l'eau. Une accumulation et une sédimentation se produira.

Persistence : Inerte dans l'environnement.

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Recycler si possible. Eliminer le produit selon les réglementations locales.

14 TRANSPORT

Pas de recommandations spéciales.

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Pas de réglementation spécifique ; aucune étiquette n'est requise.

16 AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

Le règlement européen REACH fixe les règles de communication des informations relatives aux matières dangereuses au moyen de fiche de données de sécurité (FDS). Ce produit est défini comme étant un article selon REACH. Pour cette raison, il ne nécessite pas de FDS selon l'article 31 du règlement N°1907/2006.

PBI a décidé de fournir à ses clients sur une base volontaire une fiche de données de sécurité.